

20 Germinal an 9
Publication de
Paix

Le 19^e Germinal de la République Française (jeudi) à dix heures du matin devant la porte d'entrée de la Commune de Combieu, D'après l'annonce faite au son de la cloche de cinq, et huit heures du matin, ayant eu lieu devant la ville au que le 19^e à 9 heures du soir;

Le Maire de Combieu a publié avec solennité aux citoyens de ladite Commune assemblée 1^o La proclamation des Consuls de la République du 19 ventôse dernier relatif au traité de paix conclu entre la République Française et l'empereur, et l'empereur, d'Allemagne, 2^o L'arrêté du préfet du département de la Charente pris en 5 articles relatif au même traité 3^o et la circulaire du préfet adressée au maire de Combieu y ayant rapport les deux derniers pièces en date du 11 du présent mois;

L'impression de cette heureuse nouvelle sur des esprits des auditeurs a été vive et sensible; et des cris de vive la République, et vive Bonaparte se sont élevés avec attendrissement ont prouvé Combieu les citoyens de cette Commune sont attachés au gouvernement et au gouvernement actuel; à Combieu les jours mois et au que depuis;

Boullard Maire

21 Germinal an 9
Repartiteurs
pour l'an 10.

Le 21^e Germinal de la République Française à dix heures du matin le Maire de Combieu ancien préfet du département de la Charente, état nominatif des répartiteurs de la Commune pour l'an Dix Date du 13 du présent mois la nomenclature suit;

1^o Joseph Colle, 2^o Leonard Lacaton, 3^o Jean Arbourneau, tous trois domiciliés en ladite Commune de Combieu;
4^o François Dupierre, 5^o et Pierre Auger, domiciliés à Edou.

Boullard Maire